

BPJEPS Loisirs Tous Publics UCA : animateur référent des jeux

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport est un diplôme d'Etat homologué de niveau IV et reconnu par les conventions collectives du secteur de l'animation socioculturelle et par la Fonction Publique Territoriale pour intégrer la filière "ANIMATION".

Cette formation permettra à son titulaire l'acquisition des compétences nécessaires à la mise en place d'activité en lien avec le projet de la structure et la menée d'activité dans le, de développer et renforcer ses compétences techniques dans le domaine des jeux (jeux de société, Jeux de plein air, jeux d'éveil...), de contribuer à la reconnaissance des valeurs éducatives du jeu.

Publics :

Cette formation s'adresse aux personnes ayant validé leur projet professionnel par une expérience dans le secteur de l'animation (bénévole ou salariée) et qui souhaitent se professionnaliser

Bénéficiaires

- être titulaire de l'un des diplômes suivants :
 - BAFA, BAFD,
 - Brevet d'aptitude à l'animation socioéducative BAPAAT,
 - Tout diplôme attestant de compétences à animer un groupe quel que soit le champ d'intervention,
 - Diplôme de niveau 4 (BAC) ou plus
 - Certificat de qualification professionnelle animateur périscolaire
 - BPJEPS (toute option)

Sélections

- Être admis aux tests techniques propres à l'option, organisés par COMTECH.

Contenus de formation

Les unités de compétences

- UC 1 : EC de communiquer dans les situations de la vie professionnelle ;
- UC 2 : EC de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative ;
- UC 3 : EC de préparer un projet ainsi qu'une évaluation ;
- UC 4 : EC de participer au fonctionnement de la structure ;
- UC 5 : EC de préparer une action d'animation et de loisirs pour tous publics ;
- UC 6 : EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation
- UC 7 : EC de mobiliser les connaissances générales nécessaires à la conduite des activités éducatives et de découvertes
- UC 8 : EC mettre en place un dispositif d'accueil global
- UC 9 : EC de maîtriser les outils et techniques nécessaires la mise en œuvre d'action d'animation ;
- UC 10 : EC de proposer des animations sur les temps périscolaires en lien avec le système éducatif

Les épreuves de validations

- Tout au long de la formation
- Rattrapage

A l'issue de la formation le participant sera capable de :

Diriger ou être adjoint de direction d'une structure de loisirs
Créer et mener un projet d'animation au sein de la structure
Repérer et répondre aux besoins du public
Créer et organiser des événements autour du jeu
S'inscrire dans les différents dispositifs de promotion de l'activité et de la structure
Animer la vie associative autour de l'activité

Dates de la formation :

Du 9 janvier 2017 au 12 janvier 2018

Session à Fontenay Sous-Bois

Durée de la formation

660 heures en centre

700 heures en entreprise minimum

1214 heures en entreprise maximum

Tests d'Exigences Préalables

Pour les candidats ne satisfaisant pas au TEP, doivent passer les tests.
Renseignement auprès de l'ARFA ou de Com'Tech.

Modalités d'inscription :

Vous pouvez télécharger le dossier sur notre site :

www.comtech-formation.org

Les dossiers d'inscription sont à envoyer par courrier, UNIQUEMENT à l'adresse suivante

Association **Com'Tech**
83, Avenue de Neuilly
94120 Fontenay Sous-Bois

Clôture des inscriptions

Le 09 décembre 2016

Sélection des candidats

Le 03 janvier 2017

Lieu de formation :

« **Com'Tech** »

Association pour la promotion et la formation des techniques
83, Avenue de Neuilly
94120 Fontenay Sous-Bois

Mail : contact@comtech-formation.org

☎ : 01 41 95 04 53

Coût de la formation

Salariés

Contrat de professionnalisation, plan de formation 6 930 €

Contrat d'apprentissage : 1 860 € prise en charge employeur

Prises en charge Personnelles : 3 645 €

Tarif par Unité de Compétences dans le cadre d'une prise en charge

Personnelle : 320€

Nous contacter pour tous devis.